



La Tribune

jeudi

SHERBROOKE

8 avril 1999

90e ANNÉE - No 040

0,65 (WEEKEND: 1,75\$) Plus taxes

CONCEPT
Robert Doiron
Pour vous servir...!
55291
617, BOUL. BOURQUE, OMERVILLE 843-3380

LA FÊTE COUPE COURT



Imacom-Daguerrre, Martin Blache

Les Huskies de Rouyn-Noranda ont gâché la soirée des 5018 enthousiastes spectateurs, hier au Palais des sports, en inscrivant une victoire de 5-4 pour forcer la tenue d'un 7e et ultime match vendredi soir en Abitibi.

5018 fans restent sur leur appétit



Louis-Éric ALLARD

Il y avait une grande fête prévue au Palais des sports, hier soir, mais elle a coupé court. Tout était fin prêt, mais les étrangers ont pris un peu trop de place au goût des invités.

Les Huskies de Rouyn-Noranda ont défait 5-4 les Castors de Sherbrooke au grand dam des 5018 spectateurs, la deuxième foule en importance depuis le retour du hockey junior à Sherbrooke.

Cette défaite fait en sorte qu'il y aura un septième et décisif match à Rouyn-Noranda, vendredi.

C'est en troisième période que les amateurs ont été les plus bruyants et les plus animés. En arrière 5-2, les Castors ont eu un petit regain de vie et la foule s'est levée en quelques occasions pour les encourager. Les Castors, un peu revigorés, ont creusé l'écart à un seul but. Mais les dommages étaient déjà faits. La côte était trop abrupte à remonter.

Avant le dernier tiers, les occasions de célébrer se sont faites plutôt rares, les locaux ont joué du hockey de rattrapage tout au long du match.

Mark Just a vécu en quelque sorte un rêve en voyant le Palais des sports bondé. Émotif, Just ne s'est toutefois pas mis à pleurer.

«Si on avait gagné ce match, c'est certain que j'aurais éclaté en sanglots», spécifie l'actionnaire majoritaire des Castors.

Just a bien apprécié la réponse et la réaction de la foule. «La foule a été fantastique. Elle a toujours appuyé son équipe. De revivre d'autres matchs comme celui-là, c'est mon rêve. Et nous allons le faire, nous avons dominé les Huskies ce soir (hier). La différence s'est jouée devant le filet. Le gardien des Huskies avaient l'air de Jacques Plante. Si on joue comme ça vendredi, on va les battre à Rouyn-Noranda», croit l'éternel optimiste qu'est Mark Just.

«On avait dit qu'on ramènerait la fierté chez les amateurs et qu'ils regagneraient le Palais des sports. Et on avait aussi promis une équipe qui peut

aspirer au championnat à court ou moyen terme», rappelle l'homme d'affaires de Chicago.

Est-ce que les Castors ont ce qu'il faut pour gagner les grands honneurs? «Si on gagné vendredi, on ne sait pas jusqu'où cette équipe pourrait aller», indique-t-il.

Parmi la foule, on retrouvait deux anciens dirigeants des Castors, Ghislain Delage et Georges Guilbault. D'ailleurs, la foule d'hier remémorait de bons souvenirs à plusieurs.

«C'était comme lors des bonnes années du hockey junior à Sherbrooke. On voyait que les gens avaient du plaisir ici, raconte le maire de Sherbrooke, Jean Perrault. Ce serait bon de revivre ça encore et je suis sûr que ça va arriver encore, car nous allons gagner vendredi.»

Mais cette fois, le septième joueur sera dans le camp adverse.

Une foule fière de son équipe (A2)

AUTRES TEXTES ET RÉACTIONS DANS LE CAHIER C

Eggleton évoque l'envoi de troupes terrestres en Yougoslavie (B1)

La Macédoine a dispersé sans ménagement entre 20 000 et 30 000 réfugiés qui se trouvaient encore au camp de Blace.



Hydro-Québec compensera les agriculteurs du Val Saint-François

Denis DUFRESNE

Sherbrooke

Hydro-Québec compensera les agriculteurs pour les coûts des travaux de remise en état des terres agricoles le long du tracé de la ligne Des Cantons/Saint-Césaire, à la suite d'une entente avec l'Union des producteurs agricoles (UPA).

«Nous avons conclu une entente de principe pour régler le problème des agriculteurs: on leur demande de procéder eux-mêmes aux travaux, ou de les faire faire, et par la suite ils seront dédommages», confirme Jean-Claude Lefebvre, porte-parole de la société d'État, à l'issue de plusieurs jours de discussions entre les deux parties.

En vertu de l'accord, Hydro-Québec paiera la totalité des coûts des travaux comme la réparation de clôtures, le remblai d'ornières, le nivellement du terrain, le nettoyage des fossés, la réparation des drains agricoles et le ramassage des débris ou matériaux laissés sur

place lors de l'érection de la ligne à 735 kilovolts, cet hiver.

Seul l'enlèvement des ponceaux et ponts provisoires ne fait pas partie des travaux visés par l'entente.

«On veut ainsi permettre aux propriétaires de commencer les activités agricoles urgentes avec l'arrivée du printemps», précise M. Lefebvre, soulignant que l'entente touche environ 200 agriculteurs.

De l'avis d'Hydro-Québec, «cette solution permettra d'éviter aux producteurs agricoles les inconvénients causés par l'arrêt des travaux tout en respectant l'injonction de la Cour supérieure».

Ce tribunal a obligé, le mois dernier, Hydro-Québec à stopper la construction de sa ligne à 735 kilovolts, à la suite de la contestation de la Coalition des citoyens du Val Saint-François, et à retirer sa machinerie du chantier. Depuis, la Société refusait de procéder aux travaux de remise en état des terres agricoles, affirmant qu'elle n'en avait pas le droit.

L'UPA avait aussitôt engagé des pourparlers avec Hydro-Québec, alléguant que les agriculteurs étaient en quelque sorte pris en otages. Le député de Johnson, Claude Boucher, avait de son côté entrepris des démarches auprès du ministre des Ressources naturelles, Jacques Brassard.

Jean-Claude Lefebvre ne peut préciser les coûts que devra absorber Hydro-Québec, mais fait valoir que de toute façon la société d'État aurait, tôt ou tard, dû remettre en état les terres agricoles.

D'autre part, Hydro-Québec et l'UPA ont également décidé de poursuivre leurs démarches en vue d'indemniser les propriétaires pour le passage de la ligne à 735 kilovolts. Plusieurs d'entre eux se seraient engagés financièrement pour l'achat de d'autres lopins de terre et comptaient sur l'argent d'Hydro-Québec pour payer.

«On est prêt à discuter et à les dédommager, il restera à compléter le volet légal», dit le porte-parole de la société d'État.

Une grève menace le chantier Magnola

La construction industrielle risque d'être paralysée le 27

Montréal (PC et La Tribune)

De grands chantiers de construction industrielle, tel que celui de Magnola à Asbestos, et de la voirie pourraient être paralysés par une grève générale des ouvriers de la construction, à compter du 27 avril.

En conférence de presse hier à Montréal, la coalition syndicale des ouvriers de cinq secteurs - commercial, institutionnel, industriel, génie civil et voirie - a prévenu qu'elle n'avait «pas d'autre choix» vu l'impasse dans les négociations. Le secteur de la construction résidentielle, qui a une autre convention collective, ne sera pas touché.

La négociation dans ces grands secteurs a débuté en avril 1998 et la médiation a débuté le 5 février dernier. Compte tenu des délais pour que les médiateurs remettent leur rapport, c'est le 27 avril que les syndicats pourraient légalement débrayer.

De grands chantiers comme ceux de l'Alcan et de l'usine Magnola pourraient être touchés, de même que plusieurs travaux d'asphaltage des routes.

À Asbestos, la mairesse Louise Moisan-Coulombe s'est montrée inquiète. «Il y a encore beaucoup à construire et une grève ralentit l'économie», a-t-elle souligné à La Tribune hier. Hormis quelques jours de retard, les travaux respectent les échéanciers prévus chez Magnola. L'usine devrait en principe entrer en opération au mois de juin 2000 et couler son premier lingot de magnésium.

En théorie, la ministre du Travail Diane Lemieux pourrait prolonger la période de médiation d'un autre mois, mais elle le ferait à la demande d'une des parties, si un déblocage était en vue. Or, aucune n'en a encore manifesté l'intérêt.

La partie patronale a déposé des offres «finales» de 5,3 pour cent d'augmentation de la masse salariale (qui comprend le salaire et certains avantages sociaux), alors que la coalition syndicale, qui avait initialement demandé 11 pour cent d'augmentation, a abaissé sa demande à 9,5 pour cent.

Le président de la FTQ-Construction Jean Lavallée souligne que le mandat de grève a été obtenu dans une proportion d'au-delà de 90 pour cent jusqu'ici.

D'ici le 27 avril, les syndicats ont l'intention de «mettre un peu plus de pression» sur les entrepreneurs en construction «par des moyens légaux» a précisé M. Jocelyn Dupuis, directeur général de la FTQ-Construction.

M. Dupuis prévient les entrepreneurs que s'ils les «poussent» à débrayer pour obtenir gain de cause, ceux-ci augmenteront de nouveau leurs demandes d'augmentation de 9,5 à 11 pour cent «pour récupérer ce qu'on a perdu».

Le porte-parole de la coalition précise cependant que la coalition syndicale «est toujours disponible à négocier sept jours par semaine, s'il le faut».

En plus de la question salariale, le litige porte également sur l'horaire de travail dans le domaine de l'asphalte.

Selon M. Michel Fournier, président de la CSD-Construction, l'employeur voudrait faire passer à 12 heures par jour la journée de travail qui est actuellement de 10 heures par jour. La coalition regroupe la FTQ-Construction, le Conseil provincial du Québec des métiers de la construction - déjà regroupés au sein du futur Conseil conjoint - ainsi que la CSD-Construction, c'est-à-dire 85 pour cent des ouvriers de la construction.

Réaction des employeurs

Du côté des employeurs, l'Association des constructeurs de routes et de grands travaux - une des deux associations patronales mises en cause - on s'est dit «surpris», puisqu'on pensait être encore en mesure de négocier.

Le conseiller en relations de travail de l'association Guy Duchesne s'étonne: «On ne pensait pas qu'il y avait impasse.»

Il assure que l'offre patronale finale est «équitable» et répond aux principales demandes des ouvriers, notamment

Une grève menace le chantier Magnola (suite en A2)



Céline et René Angilil, photographiés lors de la remise des prix Grammy, le 24 février dernier.

René Angilil opéré pour un cancer

Montréal (PC)

Le mari et gérant de la chanteuse Céline Dion, René Angilil, a subi une semaine dernière à Dallas, au Texas.

Selon le chirurgien qui l'a opéré pour un carcinome à cellules squameuses métastatiques au côté droit du cou, le Dr Robert M. Steckler, M. Angilil a bien subi l'intervention et le pronostic est excellent.

En attendant, René Angilil est en convalescence chez lui en Floride mais devra suivre une radiothérapie de six semaines.

Céline Dion a pour sa part reporté à l'automne les spectacles qu'elle devait donner le 13 avril et le 7 mai respectivement à Montréal et à Québec.

«C'est définitivement une période très éprouvante pour René et moi, mais nous avons eu la chance d'être entourés d'une des meilleures équipes médicales au monde. René est la plus grande priorité dans ma vie et je désire être à ses côtés au cours de son traitement. J'espère que mes fans comprendront et qu'ils me supporteront dans cette situation difficile», affirme la chanteuse, dans un communiqué.

Les nouvelles dates pour ces spectacles seront annoncées sous peu, indique-t-on.

Aucun changement toutefois pour la tournée européenne, qui débutera comme prévu à Dublin le 27 mai.

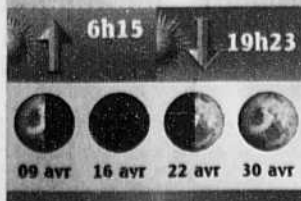
Paulin Bolduc remis en liberté

Vive déception chez les enquêteurs de la SQ (A3)

Météo / B2

PLUIE

7



LA FIÈVRE DU HOCKEY AU PALAIS DES SPORTS

Une foule fière de «ses gagnants»



Suzanne Racine



Roger Legault



Francine Dionne



Marc Fréchette



Yves Lafleur

Marc LAPRISE
Sherbrooke

Il y avait une autre bonne foule hier soir au Palais des sports. Environ 4500 spectateurs se sont déplacés pour voir jouer les Castors. Mais qu'est-ce qui fait accourir ces foules qui ne s'intéressaient que de loin aux exploits de l'équipe junior sherbrookoise durant la dernière saison?

Poser la question dix, cent ou mille

fois amène une même réponse avec quelques variantes: une équipe gagnante.

Donner-nous une équipe gagnante et nous remplissons l'aréna disent les Estriens, puisque les spectateurs, hier venaient de partout. Madeleine Trottier a vu quelques matchs des Castors durant la saison régulière grâce à l'abonnement de saison de son entreprise. Elle concède que c'est à force de voir les troupes de Jos Canale se dé-

mener partie après partie qu'elle a repris goût au hockey junior.

Mme Trottier a vécu la belle époque des Castors des années 1970. C'est un peu cette atmosphère qu'elle retrouve avec plaisir durant cette série qui oppose les Sherbrookoises aux Huskies de Rouyn-Noranda. Et toute la publicité, les promotions et les reportages consacrés aux Castors qui «sont de beaucoup supérieur» à l'équipe du début d'année lui rappelle l'année 1975.

Idem pour Francine Dionne. «Amène du bon hockey, met une équipe gagnante avec un grand G et tu vas remplir m'importe quand (any time)», confie-t-elle.

Pour Marc Fréchette, la réponse est aussi simple que la question. «Parce qu'ils sont là», en série éliminatoire, en deuxième ronde. Pour lui, il ne faut pas chercher plus loin. Les Castors gagnent. Ils sont excitants et tout le battage médiatique qui les entoure «influence beaucoup les amateurs».

Quant à Roger Legault, il y trouve son compte. Il n'est plus intéressé à aller voir les Canadiens, «à investir mon argent», pour une équipe qui est hors série. Cependant, au Palais des sports...

«L'atmosphère attire le monde» et le public plus nombreux «améliore l'esprit général» dans l'amphithéâtre.

Suzanne Racine, résume tout ça en indiquant que «le monde veut une équipe gagnante, sinon, il ne vient pas.»



Claude Scott

Un animateur vite adopté par les partisans

Sherbrooke (ML)

En racontant l'anecdote, Claude Scott est presque mal à l'aise. L'animateur de foule que les Castors ont engagé lors du premier match local de cette série contre les Huskies a fait son entrée sans annonce. Déguisé, faisant le pitre, «les gens ne me connaissaient pas, ils me prenaient pour un malade mental».

Mais plus tard dans la partie, «quand les gens ont commencé à dire que j'étais l'ancien trompettiste des Nordiques, le monde a embarqué», Claude Scott aussi.

Depuis, dit-il, «je suis tombé en

amour avec les partisans des Castors». Un amour inconditionnel. Le trompettiste saltimbanque leur accorde toute son attention. Il fera tout pour leur faire passer un bon match, les faire participer, les faire rire, «sans voler le spectacle. Les gens sont là pour voir un match de hockey.»

C'est parce que Mario Gosselin, l'organiste des Castors, l'a recommandé à Pierre Sasseville, qui s'est empressé de faire appel à ses services, que Claude Scott s'est amené à Sherbrooke. Les deux hommes se sont connus alors qu'ils étaient à l'emploi des Expos de Montréal.

Scott a aussi comme principe de vie

de ne jamais refuser un travail... lorsque son emploi du temps est un peu moins chargé. Une chance pour les Castors, Scott était dans une période d'accalmie.

Mais honnêtement, si son pote Gosselin n'avait pas été là, «je ne serais pas là».

Courtié par LNH

Durant la dernière saison, comme durant toutes les saisons, Claude Scott se fait valoir dans les gradins de plusieurs organisations de la Ligue Internationale, de la East Coast Ligue, de la Ligue Américaine, pour ne nommer que celles-là. A l'approche des séries

éliminatoires, ce sont les Pingouins de Pittsburgh et les Hurricanes de la Caroline qui le courtisent.

D'ici là «mon cœur est avec les Castors. Durant le deuxième match, j'ai senti un «feeling» épouvantable.» Claude Scott s'est senti emporté, adopté par la foule. Désormais, il en fera un peu plus pour monter la foule, pour amener le fameux «septième» joueur à faire sentir sa présence.

Si les Castors accèdent à la prochaine ronde, il va presque à souhaiter qu'aucun club majeur ne lui fasse signe. Sinon, il aura un choix douloureux à faire.

loto-québec résultats

Ouverture d'OR Tirage du 99-04-07

1^{er} numéro: 176157
25 000 \$

2^e numéro: 494143
50 000 \$

3^e numéro: 307440
100 000 \$

Ces 3 numéros gagnants sont décomposables

649 Tirage du 99-04-07

2 25 38 42 45 48

Numéro complémentaire: 20

49 Tirage du 99-04-07

10 28 32 33 41 46

Numéro complémentaire: 38

| GAGNANTS | LOTS | Montant |
|----------|--------|-----------------|
| 6/6 | 0 | 1 000 000,00 \$ |
| 5/6+ | 1 | 50 000,00 \$ |
| 5/6 | 7 | 500 \$ |
| 4/6 | 646 | 50 \$ |
| 3/6 | 14 262 | 5 \$ |

Ventes totales: 521 397,50 \$

Banco Tirage du 99-04-07

12 17 21 25
29 30 33 35
39 40 42 48
49 53 55 56
57 60 61 63

Extra Tirage du 99-04-07

NUMÉRO: 351163

La Quotidienne Tirage du 99-04-07

3 4
428 8179

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Des amateurs affamés ... et assoiffés

Sherbrooke (ML)

Lorsqu'il y a une bonne foule au Palais des sports, il n'y a pas qu'à la sécurité où il faut voir à être plus efficace. Il faut également s'assurer que les concessions vont fournir pour satisfaire les besoins des spectateurs. Tout près de 200 caisses de 24 bouteilles de bières vont éteindre une partie de la soif de cette foule. Il faut également compter environ 75 caisses de 24 unités de boisson gazeuse, en bouteille ou en canette.

Depuis trois ans, c'est à Sébastien Gagnon, un étudiant en génie civil de l'Université de Sherbrooke que les Castors confient la gestion des concessions. Ça fait sept ans que l'étudiant, qui complète actuellement son baccalauréat, travaille dans les différents points de vente du Palais des sports.

Au train où vont les choses Sébastien Gagnon croit bien qu'il va réaliser, durant les séries éliminatoires, les recettes de toute sa saison. «Disons que présentement on a fait au moins la moitié de toute la saison». C'est intéressant, dit-il, mais c'est

stressant. Les commandes en matériel de toutes sortes sont plus importantes et difficiles, d'un match à l'autre, à planifier. Sébastien souhaite évidemment que les Castors accèdent à la prochaine ronde. Ça lui fera au moins deux matchs pour lesquels il saura à quoi s'attendre.

Les partisans des Castors ne font pas que boire. Ils mangent aussi. Ils avalent plus de 1000 hot dogs durant un match comme celui d'hier. Ils se payent aussi pour quelque 227 kilos de frites, sans compter le fromage, environ 140 kilos.

Il y a plus de nourriture et il y a plus de personnel au Palais des sports. Pour une foule de 1000 à 1500 personnes, Sébastien Gagnon emploie 16 personnes pour servir la clientèle. Avec plus de 4000 spectateurs, 32 personnes sont affectées au service.

Cette série contre les Huskies aura aussi été bonne pour la boutique souvenir des Castors. «Tout sort», indique Gagnon. Les objets les plus populaires: les épinglettes, les toutous, les casquettes et les t-shirts.

Une grève menace le chantier Magnola (suite de la Une)

en ce qui a trait au fonds de pension et aux assurances.

Dans le secteur de l'asphalte, il affirme que tout ce que veulent les employeurs, c'est «un peu de flexibilité» à cause des intempéries et du climat québécois, qui limitent la période durant laquelle

ces travaux peuvent être effectués.

M. Duchesne assure qu'il n'est «pas question de bonifier l'offre» patronale, quoique des «réaménagements» restent possibles à l'intérieur de cette enveloppe.

Voici Réal Caouette



NDLR - Dans notre édition d'hier, en page B7, nous aurions dû publier cette photographie de M. Réal Caouette avec le reportage de Guy Marchand concernant la décision de M. Caouette de quitter son poste de directeur général du Centre d'aide aux entreprises du Val Saint-François. Nos excuses à M. Caouette.

Par ailleurs, cette photo de M. Sylvain Dallaire aurait dû être publiée en page B5 de l'édition d'hier concernant le dossier de la vente du Domaine Saint-Laurent de Compton. Nos excuses à M. Dallaire.

L'erreur a été commise lors de la manipulation des photos par notre sous-traitant.

INDEX

Arts et spectacles:.....C-8
Bandes dessinées:.....C-6
Chez nous:.....B-2
Décès:.....D-7
Économie:.....B-4
Messier en liberté:.....B-7
Opinions:.....A-6
Petites annonces:.....C-5
Sports:.....C-1

Page Internet: <http://www.latribune.qc.ca>
Courrier électronique: redaction@latribune.qc.ca
Télécopieur de la rédaction: 564-8098

BIENVENUE AUJOURD'HUI, 12 HEURES

LA MAISON SIMONS OUVRE SES PORTES

LE TRENTE ET UN CONTEMPORAINE twik LA GUEPIERE La Lingère

la maison

simons

SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE (819) 829-1840

56684



Quand la justice fait sourire...

Chez nous, un homme est condamné à 20 ans de prison pour avoir importé 800 kg de cocaïne, et il sort de taule avant même d'avoir purgé trois de ces 20 années.

Aux États-Unis, un gars fout le bordel dans le monde informatique en créant un virus nommé Melissa, et il risque 10 ans de prison pour son geste. Une sentence ferme de 10 ans. En attendant, on exige qu'il verse une caution de 100 000 \$ pour accepter de le remettre en liberté. S'il est chanceux, le crack de l'informatique pourrait s'en tirer avec trois années derrière les barreaux, dit-on.

Essayez donc de comprendre quelque chose au merveilleux monde de la Justice. Personnellement, j'ai arrêté de me poser des questions depuis longtemps déjà. Toutefois, quand je vois un caïd de la dope recouvrer sa liberté aussi facilement après n'avoir même pas purgé le sixième de sa peine, je me pose des questions.

Comment se fait-il, en effet, qu'en l'espace de trois semaines, des commissaires aient rendu des verdicts aussi contradictoires au sujet de Paulin Bolduc?

Dans le premier jugement, qui aurait été basé sur un volumineux rapport, on a décrété que Bolduc constituait encore un danger pour notre société et en conséquence on a refusé de le remettre en liberté. Trois semaines plus tard, deux commissaires renvoyaient complètement cette décision après avoir entendu Paulin Bolduc plaider sa cause. Celui-ci a la réputation d'être un beau parleur. Ce doit être vrai.

Au risque de me répéter, j'ai beaucoup de difficulté à comprendre cette affaire. Surtout quand on sait qu'après avoir été remis en liberté avant la tenue de son procès, Paulin Bolduc s'était évadé du pays. Arrêté en Colombie, il avait aussi tenté de se pousser pour ne pas être extradé au Canada où son procès battait déjà son plein en son absence.

On se rappellera que la Sûreté du Québec avait mis le paquet dans cette affaire surnommée «l'affaire du Marine Transport». Dans les milieux concernés, on dit même que jamais plus la Sûreté du Québec n'aura les moyens de se payer une autre enquête de ce genre.

Il s'était écoulé cinq années entre le début de l'odyssée du cargo Marine Transport et la condamnation de Paulin Bolduc. Le cargo, chargé de cocaïne, avait coulé au large de Terre-Neuve. Cinq années d'enquête pour... moins de trois années de prison.

La justice a tranché. J'en connais toutefois qui doivent rire dans leur barbe aujourd'hui.

-0-0-0-

Parlant de rire dans sa barbe, vous avez lu cet autre article paru dans notre édition d'hier et qui relatait une descente effectuée par la Gendarmerie Royale du Canada dans une résidence de Saint-Claude?

À cet endroit, la GRC fait main basse sur 90 grammes de haschich, 5925 grammes de marijuana (13 livres), différents articles pouvant servir à la culture de la drogue, ainsi que cinq armes à feu. Les policiers procèdent aussi à l'arrestation de Pierre Parent dans cette résidence. C'est la 9e fois — oui, la 9e fois — que cet individu est arrêté et qu'il fait face à la justice en pareille matière, c'est-à-dire possession de stupéfiants dans le but d'en faire le trafic. Pourtant, aujourd'hui, le sieur Parent est de retour à la maison, libre de vaquer à ses occupations habituelles en attendant son procès, prévu pour le 28 avril.

Il y a un crack de l'informatique aux États-Unis qui aurait peut-être avantage à réorienter sa carrière...

La remise en semi-liberté de Paulin Bolduc après moins de trois ans de prison

Les enquêteurs de la SQ et le procureur vivement déçus

Pierre SAINT-JACQUES
Sherbrooke

Vive déception et même choc, pourrait-on ajouter!

La décision de la Commission nationale des libérations conditionnelles (région Québec), de remettre en semi-liberté pré-libératoire Paulin Bolduc après deux ans et quelques mois de pénitencier... sur une sentence de 20 ans, a laissé un goût amer chez les enquêteurs de la Sûreté du Québec tout comme chez le procureur Paul Crépeau qui a consacré une bonne tranche de sa vie d'avocat du ministère public à cet unique dossier.

Bolduc, âgé de 44 ans, de North Hatley, a quitté le mardi 6 avril dernier le pénitencier de Drummondville pour une maison de transition de Montréal où il vivra cette période de semi-liberté.

Considéré comme le principal instigateur d'un complot d'importation de centaines de kilos de cocaïne depuis la Colombie jusqu'aux portes maritimes du Canada, Bolduc avait écopé 20 ans de prison, le 26 avril 1996, à Sherbrooke.

«La Sûreté du Québec avait consacré beaucoup de temps, d'énergie et d'argent pour ce dossier aboutisse, pour que toute la filière soit remontée. Elle n'a rien négligé. Elle aura finalement consacré plus d'années à cette affaire qu'il aura fallu à un accusé condamné à 20 ans de purger sa peine avant de recouvrer sa liberté» a commenté l'agent Serge Dubord, porte-parole des Affaires publiques à la SQ de l'Estrie.

On est porté à oublier toute la mobilisation que ce dossier a nécessité.

L'enquête, intensive, ponctuée d'écoute électronique, de surveillance, de filature, s'est étalée de juin 1989 jusqu'au moment du naufrage du Marine Transport, par 64 mètres de profondeur, au large de Cape Race, à Terre-Neuve, le 26 avril 1991.

Des corps policiers aussi variés et nombreux que la Sûreté du Québec, la Gendarmerie Royale du Canada des Maritimes, la Drug Enforcement Agency des États-Unis, des autorités policières de la Colombie auront été amenés à participer à l'enquête.

Il a fallu plus de deux ans et même le concours des plongeurs de la Marine canadienne pour récupérer le 16 août 1993 une quantité significative de cocaïne dans le navire Marine Transport, toujours au fond de la mer.

C'est de loin l'affaire policière la plus importante et sans aucun doute la plus onéreuse de l'histoire de la Sûreté du Québec de l'Estrie qui a eu l'appui d'escouades spécialisées de Montréal, no-



Les enquêteurs de la SQ étaient fiers à l'époque d'avoir réussi à coffrer le trafiquant Paulin Bolduc (au centre). Sa remise en semi-liberté après moins de trois ans de prison leur laisse un goût amer.

tamment dans le banditisme, pour mener à terme le dossier.

Aujourd'hui, avec les contraintes budgétaires, on ignore si la SQ pourrait consacrer autant de temps et d'énergie à une affaire et mobiliser autant de personnel pendant aussi longtemps? A cette question, elle a préféré ne pas répondre car, dans son mandat, elle doit résoudre toutes les affaires criminelles... mais on peut quand même se la poser la question.

«La SQ aura consacré plus d'années à cette affaire que l'accusé en aura purgées»

Le procureur Crépeau s'y attendait

Que dire du travail du substitut du procureur général, assumé par Me Paul Crépeau! Il a été de tous les instants dans ce dossier.

Au tour de Gagnon de tancer Perrault

□ Fleurimont affiche sa solidarité avec Ascot interpellée au sujet d'une annexion

Fleurimont (FG)

«Je ne pas si Jean Perrault a été maladroit ou si ses paroles ont dépassé sa pensée mais ce n'était pas très élégant de sa part. J'ai bien de la difficulté avec ça!»

À son tour, mais avec plus de retenue que ses collègues Bertrand Delisle et Richard Gingras, le maire de Fleurimont, Francis Gagnon, a «dénoncé l'interpellation» du maire de Sherbrooke à l'endroit de Robert Pouliot, d'Ascot, sur la question du regroupement, devant la Chambre de commerce de la région sherbrookoise.

«Je ne vois pas comment une telle attitude (du maire Perrault de lancer l'idée d'une annexion d'Ascot) peut nous amener dans l'esprit de concertation souhaité pour discuter avec harmonie de la manière de renforcer notre communauté», a dit M. Gagnon.

Son conseil municipal a adopté à sa séance de mardi soir une résolution qui sera acheminée aux autres membres de la MRC de Sherbrooke, montrant sa solidarité à



Francis Gagnon

Ascot devant l'agression de Sherbrooke.

Le document rappelle que l'intervention publique de M. Perrault ne respecte pas l'esprit de la résolution adoptée antérieurement (le 27 juin 1997) par les maires de la MRC de Sherbrooke, à l'effet d'utiliser cette organisation comme forum de discussions sur le renforcement des structures municipales.

«Le fait d'agir autrement ou en dehors du forum convenu a pour effet d'entraver la concertation nécessaire entre les municipalités pour définir des solutions de consolidation», peut-on lire également dans le document qui parviendra bientôt aux maires du territoire, dont celui de Sherbrooke.

BOUTIQUE MARIE-PAULE
VÊTEMENTS pour DAMES et DEMOISELLES
AVIS DE RELOCALISATION
À la suite du dégât d'eau, nous sommes temporairement situés au
760, 12e Avenue Nord
(édifice de la caisse populaire)
346-9591
Au plaisir!
56315

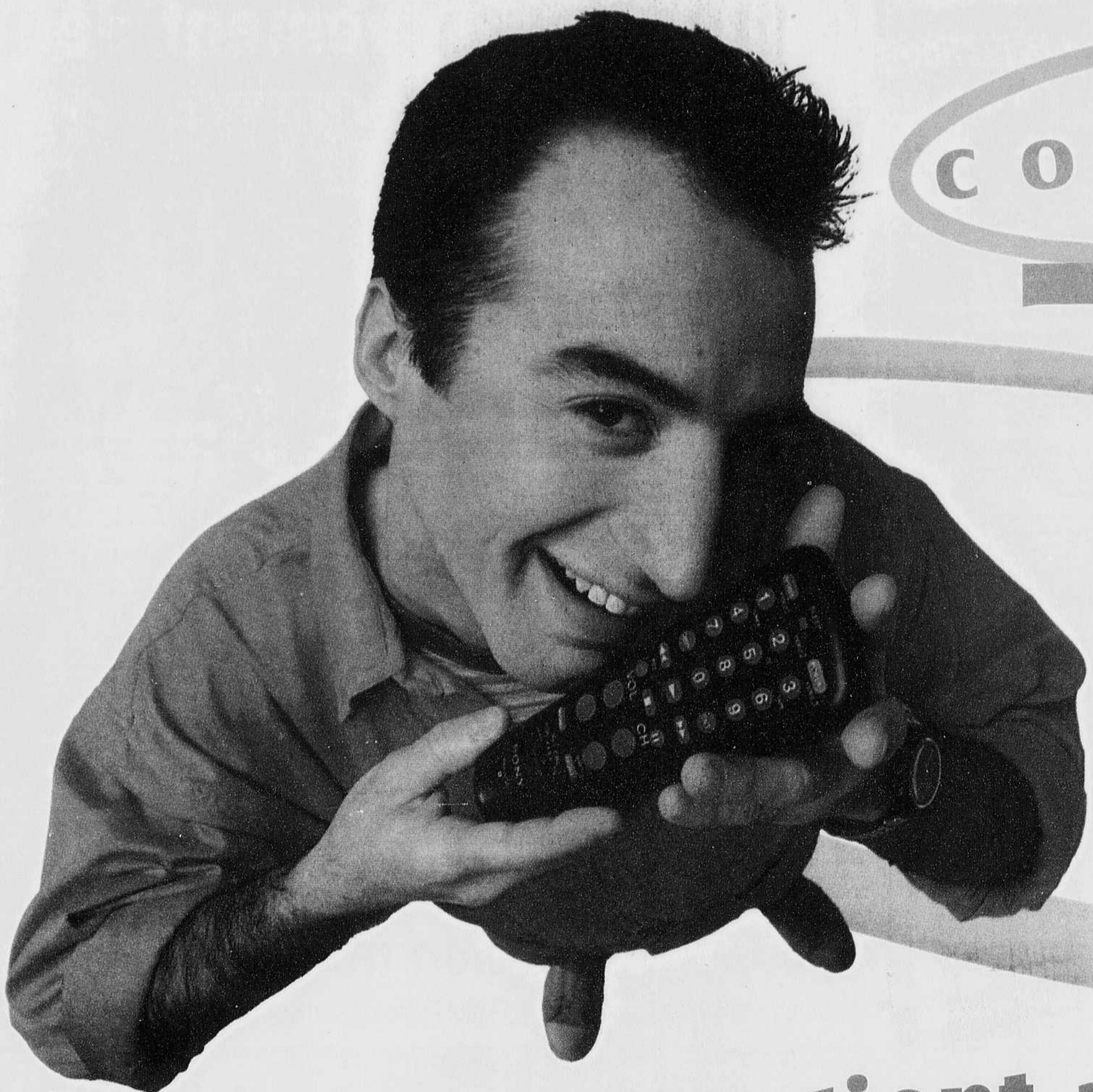
XXX
MODE MASCULINE GLOBALE
CLASSE AFFAIRES, SPORT
AVANT-GARDE POUR L'HOMME
EN CONSTANTE ÉVOLUTION!

Bas coton bouclé 8.00
De notre collection «Kaki» exclusive, un bas coté qui offre un confort supérieur et une extensibilité parfaite avec son soupçon de lycra. Coloris chinés de charbon, lin, marron, kaki, denim. Taille unique.

Pull encolure V cargo 65.00
Style actuel, coupe moderne, un pull plus près du corps en tricot pur coton mini côtes avec poche en nylon à rabat velcro. Kaki ou marine. P.m.g.tg.

Complet gabardine tropicale 659.95
Signé Baumbler, un complet de construction plus souple, trois-boutons, pure laine «super 100» au tissage très fin et léger. Vert bronze. 40 à 44. Rég. 795.00* Chemise 95.00, cravate 85.00

la maison
simons



L'an 2000 appartient aux

Un party du millénaire à Greenwich, Angleterre

Pour participer au concours « Toi et moi, c'est pour l'année » vous n'avez rien à faire, sauf à rester fidèle... à Télémax. Pour faire gagner l'un des 39 voyages* à travers le monde, l'un des 2000 forfaits de 4 mois gratuits à Télémax* ou le voyage à Greenwich en Angleterre, avec 9 de vos amis du 30 décembre 1999 au 2 janvier 2000. Pour tout connaître sur cette promotion, consultez l'année, surveillez les insérés au compte ainsi que le Cinéma Télémax Vidéotron le dimanche de 20 h à 22 h s

TÉLÉMAX[†]

c'est un univers de découvertes et de divertissement à portée de votre télécommande.
C'est une carte des meilleures émissions pour nourrir votre imagination.

Actualités, informations
et reportages



Sports



Arts, spectacles, documentaires
et science de la vie



Musique



† La programmation de Télémax peut varier selon la région.

* Par semaine, tirage d'un voyage d'une valeur moyenne de 4 500 \$ et de 50 forfaits de 4 mois gratuits à Télémax d'une valeur moyenne de 27 \$, du 5 avril au 26 décembre 1999. Aucun achat requis. Ce concours s'adresse uniquement aux particuliers âgés de 18 ans et plus, résidant dans une région du Québec desservie par Vidéotron.

Tirage du voyage à Greenwich.
Règlement du concours.



CONCOURS

Foi
et moi
c'est pour
l'année

40*
voyages

2000*
4 mois gratuits
à TÉLÉMAX

ux gens fidèles à TÉLÉMAX

Angleterre

er fidèle... à Télémax. Votre fidélité pourrait vous
Télémax* ou le party du millénaire à Greenwich,
ur cette promo du siècle qui s'étend sur toute
20 h à 22 h sur les ondes de TVA.

le votre télécommande.
ginaire et combler votre envie de tout savoir.

Musique

Jeunesse



Vidéotron

**L'incomparable puissance du câble,
à votre service.**

Tirage du voyage à Greenwich le 12 novembre 1999. À noter : 1 voyage et 100 forfaits supplémentaires de 4 mois gratuits à Télémax seront tirés la semaine du 5 avril 1999.
Règlement du concours disponible en écrivant à l'adresse suivante : C.P. 11035, succursale Centre-Ville, Montréal (Québec), H3C 4W8.

Opinions

La Tribune

Raymond Tardif,

Président et Éditeur

Jacques Pronovost,

Rédacteur en chef

EDITORIAL

Être ou ne pas être



Michel MORIN

Céline Dion n'est ni Québécoise ni Canadienne. À qui attribuer ces propos pour le moins songés? À nul autre qu'à la députée nationale du Bloc québécois, Suzanne Tremblay. Pour Mme Tremblay, c'est devenu chose courante de tirer sur tout ce qui bouge et qui ose ne pas se compromettre sur la question nationale. Pis encore, dès lors qu'un Québécois ou qu'une Québécoise commet l'insulte de se dresser contre l'objectif de souveraineté comme l'a fait dans le passé Céline Dion, il et elle doit s'attendre à recevoir les foudres de la bloquiste Suzanne Tremblay.

Rappelons-nous qu'elle avait cassé du sucre sur le dos de Jean Charest lors des dernières élections, disant de l'actuel député de Sherbrooke qu'il n'était pas Québécois parce que, sous son registre de naissance, apparaissait le nom John J. Charest. Quelle trouvaille! Et elle a encore mentionné que la ville de Hull était une des plus laides qu'elle ait jamais vues. Probablement parce que la majorité des contribuables y sont fonctionnaires fédéraux et qu'ils ne souscrivent pas au projet souverainiste.

Suzanne Tremblay nous a habitués à ses écarts de langage. On dit qu'elle a son propre style et que personne ne pourra ja-

mais rien y changer. Mais son chef, Gilles Duceppe, doit commencer à s'impatienter, lui qui est périodiquement appelé à rectifier le tir.

Que les politiciens et politiciennes lancent des phrases-choc dans le cours de leur travail est tout à fait normal. Sur tout en période électorale, les accusations fusent tellement qu'elles en deviennent presque drôles. Mais dans le dernier cas mettant encore une fois en vedette la députée Tremblay, on ne peut pas dire qu'il s'agit là de propos engendrés par la fièvre électorale. Bien au contraire.

La députée bloquiste de Rimouski a déploré devant un comité parlementaire fédéral sur le patrimoine que Céline Dion était devenue une chanteuse américaine, voire universelle. Elle n'est donc ni une chanteuse québécoise, ni une chanteuse canadienne. Parce que, dixit Suzanne Tremblay, Mme Dion chante surtout en anglais, et surtout en terre américaine, et que ses chansons ne reflètent rien de l'expression québécoise. Faudrait-il que l'artiste de renommée internationale, née et élevée à Charlemagne, entonne le chant de ralliement «Gens du pays» aux quatre coins de la planète pour que la députée Tremblay daigne reconnaître qu'elle est une petite Québécoise tout ce qu'il y a de plus Québécois.

Navrant que tout cela.

Doit-on extrapoler la pensée de Mme Tremblay et dire maintenant que le Cirque du Soleil est une initiative qui n'est ni québécoise ni canadienne sous prétexte que cette formidable entreprise a su gagner ses galons partout sur le globe. Ou encore prétendre que Luc Plamondon, un des créateurs de Notre-Dame de Paris et, oh surprise, frère d'un député de la même formation politique (Louis Plamondon), est devenu plus Français que Québécois parce qu'il passe la moitié de sa vie dans la ville-lumière?

Mme Suzanne Tremblay a le droit légitime de ne pas aimer Céline Dion, si tel est effectivement le cas. Reconnaître le talent d'une artiste québécoise doit toutefois dépasser les considérations personnelles, encore plus les considérations politiques. Quand Céline Dion tourne à la radio, c'est une chanteuse québécoise qui s'exprime. Qu'importe qu'elle chante en anglais ou en français. Au même titre que Ginette Reno quand elle en pousse une en anglais.

Si l'idée d'indépendance du Québec apparaît épouvantable aux yeux de Céline Dion, les propos que tient Suzanne Tremblay sur l'identité de la chanteuse le sont tout autant. La députée bloquiste est aussi intransigeante que l'est le plus radical des députés du Reform Party. Et elle est beaucoup moins universelle que peut l'être, de son propre avis, Céline Dion.

LETTRE OUVERTE

À qui faire confiance?

D'abord et avant tout à vous-même. Peut-on faire confiance aux gouvernements pour administrer notre argent (surplus). De baratte à déficit, ils deviennent des barattes à beurrer (surplus).

Comme référence, la caisse d'assurance-emploi, et sans y avoir contribué un sou ainsi que la caisse de retraite de leurs employés, sont vides, comptabilisés dans les revenus de l'État. Au privé, dans la majorité des cas où les fonds de pension sont administrés par les principaux actionnaires, ils se servent des surplus pour diminuer leurs contributions. En d'autres termes, ils s'approprient des hauts rendements du marché et vous réservent les bas.

Pourquoi en est-il ainsi? Tout simplement parce que les citoyens (voters) ainsi que les employés ont une confiance aveugle dans les deux cas.

Comment changer la situation? Très simple, communiquez avec votre député le plus souvent possible. Aux employés, demandez une étude indépendante de votre fonds de pension. La logique exige que nous soyons très vigilants sur le volume de richesse qu'ils devraient distribuer.

P.S.: en passant, la gestion de la caisse d'assurance-emploi est le plus mauvais exemple d'honnêteté qui existe.

Roger Plouffe
Lennoxville

Lauréats de demain

Vendredi le 19 mars dernier, j'assistais comme beaucoup de Sherbrookoises au Gala Reconnaissance Estrie de la Chambre de Commerce de la région sherbrookoise. Une soirée organisée avec brio: le magnifique orchestre et son unique maestro Laforest, la tonitrueuse voix de Carole Vincelette, tous ces lauréats ravis et ce Grand Estrien honoré.

Mais quel vent de fraîcheur lorsque se sont présentés sur scène ces cinq jeunes qui sont venus, au son de leur rap, nous rappeler qu'ils sont là. Merci de leur avoir fait une place au sein de cette soirée «d'adultes». Après tout, ils sont les lauréats de demain.

Sonia Beaupré, notaire

Pas d'exception

Aux paroissiens de St-Charles Garnier Depuis plus de deux semaines, j'entends parler du départ du curé Robert Jolicoeur. Le connaissant moi-même, je connais ses grandes qualités et son dévouement total pour son église et ses paroissiens.

Je suis très déçu de votre réaction suite à l'annonce de son départ. Envoyer une pétition à monseigneur André Gaumond pour qu'il change la loi déjà établie et fasse exception à la règle pour vous? C'est impensable! Je connais votre attachement pour votre curé mais si on fait exception pour un, il faut le faire pour les autres aussi.

J'appuie fortement la décision de Mgr Gaumond.

Maintenant, j'ai une question à vous poser et j'espère que quelqu'un pourra me répondre le plus honnêtement possible. Etant moi-même participante, quand je vais à l'église, c'est pour écouter la parole de Dieu.

Et vous, chers paroissiens et paroissiennes, allez-vous à l'église seulement pour votre curé ou si vous y allez pour entendre la parole de Dieu? Pensez-y bien comme il le faut. De la façon dont vous agissez, je me pose vraiment question à votre sujet.

Sincèrement

Josée Labrecque

Question d'orgueil

M. Mario Goupil

C'est l'année du Père, celui du ciel. Heureusement que nous avons celui-là.

Le père spirituel du diocèse de Sherbrooke ne mérite pas ce titre parce qu'il n'aime pas ses fils spirituels. Il les brise par son autorité. Ne cherchez pas ni la souplesse ni la compréhension chez Mgr Gaumond. On le croit encore au 18e siècle avec l'étroitesse d'esprit du temps.

Pourquoi tout cela en fait? Question d'orgueil. Cher orgueil qui a perdu les anges devenus démons encore à l'oeuvre. Cher orgueil qui a perdu Adam et Eve. Cher orgueil qui prime encore dans l'Église de Jésus-Christ et particulièrement démontré dans le cas qui fait la manchette présentement. Le péché de l'orgueil est toujours à l'oeuvre 2000 ans après le passage du

Christ sur cette terre. Où est l'amélioration?

Mgr Gaumond doit maîtriser et gagner à tout prix et sans faute. La loi des 12 ans peut briser ceux qui ont choisi le sacerdoce. Belle récompense pour ce don d'eux-mêmes en surplus de tous les autres sacrifices.

Quand un prêtre est heureux, cette loi ne devrait pas briser son bonheur et celui de ceux qui l'apprécient. Ceci vaut pour tous les prêtres où qu'ils oeuvrent.

Notre père céleste est tendresse et bonté et il est le modèle à imiter par tous. La tendresse et la bonté ont leur source dans le coeur. Coeur, où te caches-tu? Cherche ta source en Dieu Père.

Mireille Roy
East Angus

Jeu: CHOISISSEZ VOTRE MODÈLE QUÉBÉCOIS!
(COCHÉZ LA CASE APPROPRIÉE)



CÉLINE DION
CHANTEUSE



SUZANNE TREMBLAY
DÉPUTÉE DU BLOC

OPINION

Deux poids deux mesures?

Le président chinois s'est offusqué de l'accueil bruyant de quelques centaines de manifestants suisses réclamant le respect des droits de l'homme et la libération du Tibet. Cet homme aux nerfs sensibles a eu la réaction furieuse d'un enfant gâté: «Vous (le gouvernement suisse) ne savez pas gérer votre pays. Je ne suis plus votre ami! Na!» Bébé n'a pas eu son «lolo» et pique une crise en croyant que tout le monde va s'aplatir pour lui faire plaisir.

Évidemment, le président-dictateur chinois sait gérer son pays, lui. Il peut faire la leçon aux démocraties qui ne le savent pas. Quand la moindre opposition se lève, quand la plus petite dissidence tente de faire entendre sa faible voix, sûr de son droit et sans perdre de temps en états d'âme, le président chinois envoie ses tanks et ses soldats contre les étudiants aux mains nues et fait condamner les survivants (quand il y en a) aux travaux forcés pour leur apprendre qu'il n'y a qu'une seule voix qui puisse s'exprimer librement en Chine: la sienne.

Mais tandis que les démocraties envoient leurs bombardiers ramener à la raison et au respect d'autrui l'apprenti-dictateur de Serbie, coupable de s'en prendre aux Kosovars («on ne peut tolérer de telles horreurs et rester les bras croisés à regarder sans rien faire», de dire Jean Chrétien et son ministre de la Défense), le président chinois, lui, peut dormir sur ses deux sensibiles oreilles.

Les démocraties occidentales, scandalisées à juste titre par Milosevic, ne semblent pas être autant scandalisées par le régime de terreur instauré contre les Tibétains (des centaines de milliers de morts, de prisonniers politiques torturés et de réfugiés) depuis 40 ans, ni par les violations systématiques des droits humains en Chine. Ce n'est pas demain que les vertueux membres de l'OTAN enverront leurs missiles sur des objectifs militaires chinois afin d'inciter Pékin à plus d'humanité. Jean Chrétien n'a même pas eu la courtoisie élémentaire de recevoir le Dalaï Lama (le «pape» des Tibétains), lors

de sa venue au Canada, car il ne voulait pas déplaire à Pékin. Cela ne l'empêche pas aujourd'hui de prétendre nous donner des leçons de dignité et de courage face à la Yougoslavie. Mais la Chine est loin, énorme, puissante et elle représente un marché potentiellement important qu'il faut bien ménager. Tandis qu'on peut prendre toutes ses aises avec les petits pays des Balkans, cet assemblage de mouchoirs de poche. On s'achète un prix de vertu pour pas cher.

Nul doute que le président-dictateur chinois trouverait un vrai ami en Jean Chrétien si l'envie lui prenait de faire une visite officielle au Canada. Il serait face à un chef d'état qui sait, lui aussi, gérer les manifestations. Peut-être même pourrait-il lui donner quelques conseils: «Mon cher Jean, le poivre de Cayenne, ce n'est pas mal. Mais des balles de mitrailleuse, c'est beaucoup plus efficace!»

François McCauley
Sherbrooke

Un droit ou un privilège?

En lisant l'article de M. Michel Rondeau, paru récemment dans La Tribune, j'ai sursauté à cette phrase, «Si les automobilistes ne respectent pas la brigade juvénile» dite par Mme Johanne Letendre, directrice de l'école Sylvestre. Et pourtant, je sais que malheureusement elle a raison.

Plusieurs automobilistes considèrent comme un droit le fait de conduire une voiture, mais semblent oublier que conduire est un privilège. Je conduis moi-même depuis 27 ans et je trouve déplorable le manque de civisme grandissant sur nos routes. Je suis très inquiet, car mon fils de 16 ans

commence comme apprenti conducteur et je prends de plus en plus conscience du manque de respect de la part de ces conducteurs impatientes. C'est à croire que les clignotants sont en option sur plusieurs voitures et que les routes en région et dans la ville, servent à une course contre la montre.

Personnellement, mon fils prend des cours de conduite, mais il s'aperçoit que la théorie et la pratique c'est deux et que s'il respecte les limites de vitesse et la signalisation, ça ne plaît pas à plusieurs conducteurs.

Le printemps est le moment propice pour débiter la conduite automobile. Il y aura plusieurs apprentis-con-

ducteurs sur les routes dans les mois à venir. Sachons leur montrer par l'exemple que la pratique est une continuité de la théorie. Lorsque vous conduisez, dites-vous qu'il y a peut-être un jeune qui vous regarde et que vous servez d'exemple. C'est à nous, conducteurs, de choisir l'exemple que nous voulons donner.

Félicitations aux deux élèves de sixième année, Mathieu et Pascal, de vouloir protéger les plus jeunes de leur école. Nous avons également une leçon à tirer de leur implication.

Renée Després
Bromptonville

ADMINISTRATION

Raymond Tardif
Président et éditeur

René Morin
Vice-président
Finances et administration

RÉDACTION

Jacques Pronovost
Rédacteur en chef

Maurice Cloutier
Directeur de l'information

Michel Morin
Éditorialiste

PUBLICITÉ

François Fouquet
Directeur

Alain LeClerc
Michel Poulin
Adjoints au directeur

TECHNOLOGIE

René Béliveau
Conseiller

André Roberge
Directeur

Steve Rancourt
Michel Deyon
Adjoints au directeur

PRÉ-IMPRESSION & PRODUCTION

André Corriveau
Contrôleur

Julienne Poulin
Gérante du crédit

André Custeau
Directeur

Serge Nadeau
Adjoint au directeur

COMPTABILITÉ

TIRAGE

Les jeunes du secondaire ont une opinion favorable du syndicalisme

Sherbrooke (MR)

Les élèves du secondaire ont pour la plupart une opinion favorable du syndicalisme. C'est la révélation que faisait hier M. Jean-Michel Beauché, un des deux étudiants en sciences politiques de l'Université de Sherbrooke qui ont soutenu le Conseil des travailleurs et travailleuses de l'Estrie (FTQ) dans l'organisation d'un concours auprès des élèves des quatre écoles secondaires de la CSRS.

Les deux étudiants, M. Beauché et Mme Anne-Marie Grenier, ont commencé par distribuer un questionnaire aux élèves de 4e et de 5e secondaires, qui leur a permis, entre autres, de constater, dit M. Beauché, que les élèves de 5e secondaire sont mieux informés sur le syndicalisme que ceux de 4e, probablement parce qu'il en entendent parler dans leur cour d'économie.

Le président du Conseil des travailleurs, M. Louis Bérubé, explique qu'il y a une différence entre la perception de la jeune génération actuelle et celle de la génération X, qui avait une perception moins favorable, du fait qu'à plusieurs points de vue, c'est elle qui a souffert le plus des répercussions de la crise économique et qu'elle en a jeté le blâme sur la génération du boom et les institutions qui l'ont portée, dont les syndicats.

Les données relatives au questionnaire auquel ont répondu les élèves ne sont pas toutes complètes encore, a expliqué Mme Grenier, ce qui n'a pas permis pour l'instant de faire le lien entre la perception des jeunes et la situation de leurs parents, syndiqués ou non.

Le questionnaire sera étudié et permettra, d'ici la fête des travailleurs, le 1er mai, de diffuser des données révélées à travers les réponses des jeunes, indique le vice-président du Conseil, M. Fernand D'Ascanio.

Concours

Quant au concours annoncé hier, il vise à faire connaître le syndicalisme aux jeunes de 4e et 5e secondaires des quatre écoles secondaires publiques de Sherbrooke, Montcalm, le Triplet, le Phare et Le Ber.

Il a pour thème «Le syndicalisme à l'aube de l'an 2000». Les participants ont le choix entre écrire un texte de 500 mots et moins ou produire un dessin. Le texte, le dessin ou la caricature n'aura pas besoin d'être favorable au syndicalisme, précise M. D'Ascanio. L'oeuvre sera jugée au mérite, selon son argumentation en ce qui touche le texte, selon la qualité et l'intérêt pour le dessin.

Deux prix, de 60 \$ chacun, un pour la catégorie texte, un pour la catégorie dessin, seront décernés dans chacune des quatre écoles.

Le concours se terminera le 9 avril pour les écoles du Triplet et Montcalm et le 23 avril pour Le Ber et le Phare. Les gagnants seront connus vers la mi-mai.

Le plus grand mur de réaction au Canada

La faculté de Génie dispose d'un équipement à la fine pointe pour attirer des chercheurs

Michel RONDEAU

Sherbrooke

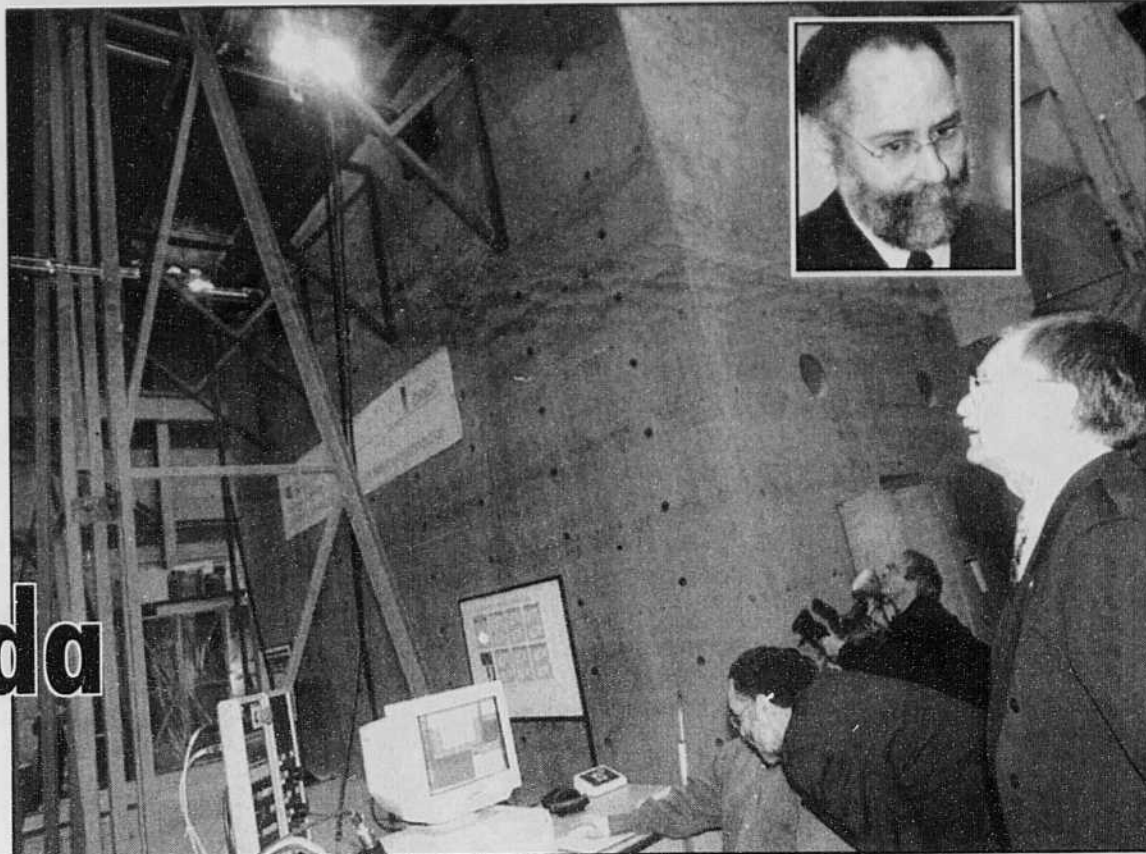
L'Université de Sherbrooke a inauguré hier le plus grand mur de réaction au Canada.

Un mur de réaction, explique le professeur et chercheur Patrick Paultre, est une grande structure très résistante à partir de laquelle on peut appliquer une force sur une autre structure pour en vérifier la qualité, ce qui permet d'en améliorer les composantes et qui peut conduire même au développement de nouveaux matériaux.

Situé au Centre de recherche en génie parasismique, dont M. Paultre est le directeur, à la faculté de Génie, le mur, de béton, domine le grand laboratoire de ses 7 mètres de hauteur, 9 mètres de largeur et 4 mètres d'épaisseur. Il a fallu quatre ans et 1,25 million \$ au professeur Paultre pour parvenir à cette réalisation. Le laboratoire de M. Paultre étant le plus grand hall d'essai au Canada, un tel mur de réaction n'existe nulle part ailleurs au Canada.

Hier, lors de l'inauguration, un test a été réalisé sur une grande structure d'acier comme on en trouve dans la construction de milliers de magasins d'entrepôt d'Amérique du Nord aujourd'hui. Poussée et secouée par des puissants vérins hydrauliques fixés au mur de réaction, la structure n'a pas tardé à grincer et à se fissurer, révélant ainsi ses faiblesses.

Les chercheurs et les étudiants ont alors relevé les données enregistrées et pris note des résultats de l'expérience, qui seront



Le recteur Pierre Reid a déclenché le fonctionnement du mur de réaction inauguré hier pour vérifier la solidité d'une grande structure d'acier, à la faculté de Génie de l'Université de Sherbrooke. La structure vérifiée est une structure semblable à celle qui entre dans la construction des grands magasins d'entrepôt qui comptent aujourd'hui par milliers en Amérique du Nord. En médaillon, le professeur Patrick Paultre, directeur du Centre de recherche en génie parasismique.

communiqués aux ingénieurs du groupe Canam Manac, qui a fourni la structure dans le cadre d'un projet de collaboration Université-industrie.

Des bâtiments en béton, des ponts et d'autres structures sont soumis aux mêmes essais, qui simulent des tremblements de terre ou l'action du vent. Le mur de réaction permet aussi de faire des essais sur des grandes pièces structurales, comme des piliers de ponts, des pylônes électriques et ainsi de suite. «Le Centre de recherche en génie parasismique est le seul groupe de recherche capable de réaliser ce genre d'essais au Canada. Il entretient des liens de collaboration avec des laboratoires d'essai en Italie, en France et aux États-Unis», révèle Patrick Paultre.

Le recteur Pierre Reid souligne que les chercheurs en structures et matériaux du département de génie civil de l'Université jouissent d'une réputation internationale, que les installations inaugurées hier contribueront à accroître.

Les installations vont aussi attirer des chercheurs et des étudiants de haut niveau qui voudront les utiliser et développer de nouvelles techniques de contrôle actif et passif des vibrations de structures. Cette orientation de recherche est étroitement liée à la demande de subvention auprès de la Fondation canadienne pour l'innovation en vue de la création de l'Institut des matériaux et des systèmes intelligents de l'Université de Sherbrooke.

L'équipe de M. Paultre a profité de la construction du mur pour réaliser une première avec leurs collègues du Centre de re-

cherche interuniversitaire sur le béton: il s'agit en effet du premier ouvrage d'envergure réalisé avec du béton autoplaçant, un matériau nouveau développé et étudié à Sherbrooke.

Deux subventions du CRSNG totalisant 700 000 \$, des commandites industrielles de 100 000 \$ et une contribution de 200 000 \$ de l'Université, de la faculté de Génie, du département de génie civil et des chercheurs ont permis cette réalisation.

À SURVEILLER DANS
La Tribune
DE DEMAIN,

notre publiereportage
ENTREPRISE D'ICI
sur le bar laitier



480, 10e Avenue Sud
Sherbrooke
569-4444

56503

L'assistance routière, vue par certains vendeurs de voitures d'occasion.

Tous les véhicules d'occasion Qualité Certifiée de Ford comprennent une assistance routière 24 h sur 24 h*. De plus, nous ne vous laissons pas partir avec un de nos véhicules tant qu'il n'a pas été minutieusement inspecté en 100 points. Vous pouvez aussi compter sur notre garantie limitée de 12 mois ou 20 000 km, en plus de la garantie d'origine du constructeur. Et avec notre garantie de remboursement après trois jours d'essai ou 500 km, et l'important réseau de concessionnaires Ford et Lincoln Mercury qui appuie ce programme, vous pouvez avoir la conscience tranquille. Pour nous, ça c'est de l'assistance routière efficace.

* L'assistance routière est offerte pour la durée de la garantie limitée.



De cœur et d'acier
www.ford.ca

Le Voiturier de l'Estrie Inc.
1261, rue King Est
Sherbrooke
(819) 569-5981

N08037

Vos 190 magasins du

CARREFOUR DE L'ESTRIE

présentent dans le

MAIL CENTRAL

EXPOSITION

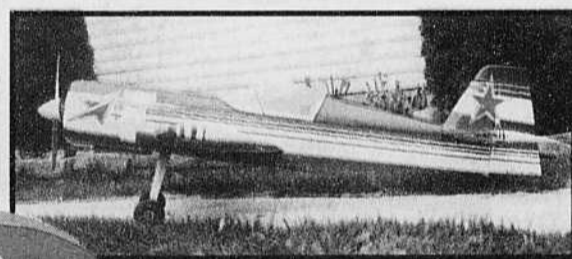
d'avions téléguidés de l'Estrie

Gratuit



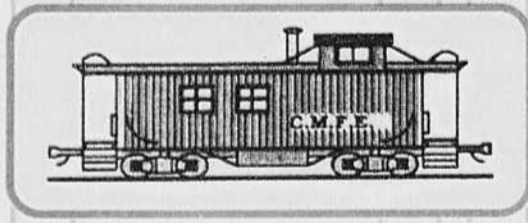
samedi 10 avril
et
dimanche 11 avril

En collaboration avec
**le Club aéromodéliste
de l'Estrie, de Magog et
de Sherbrooke**



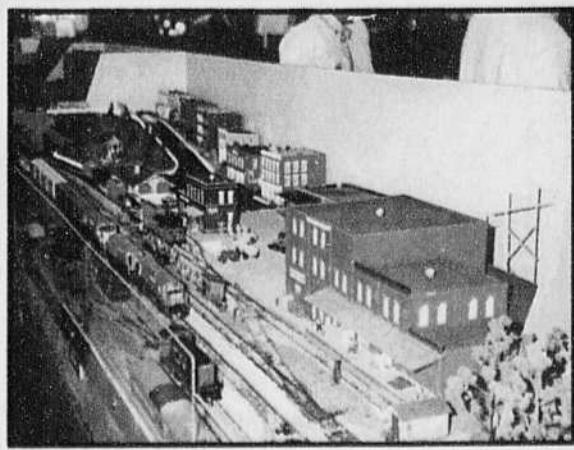
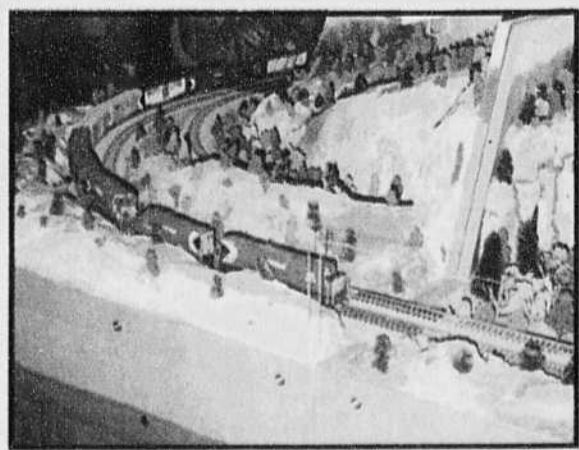
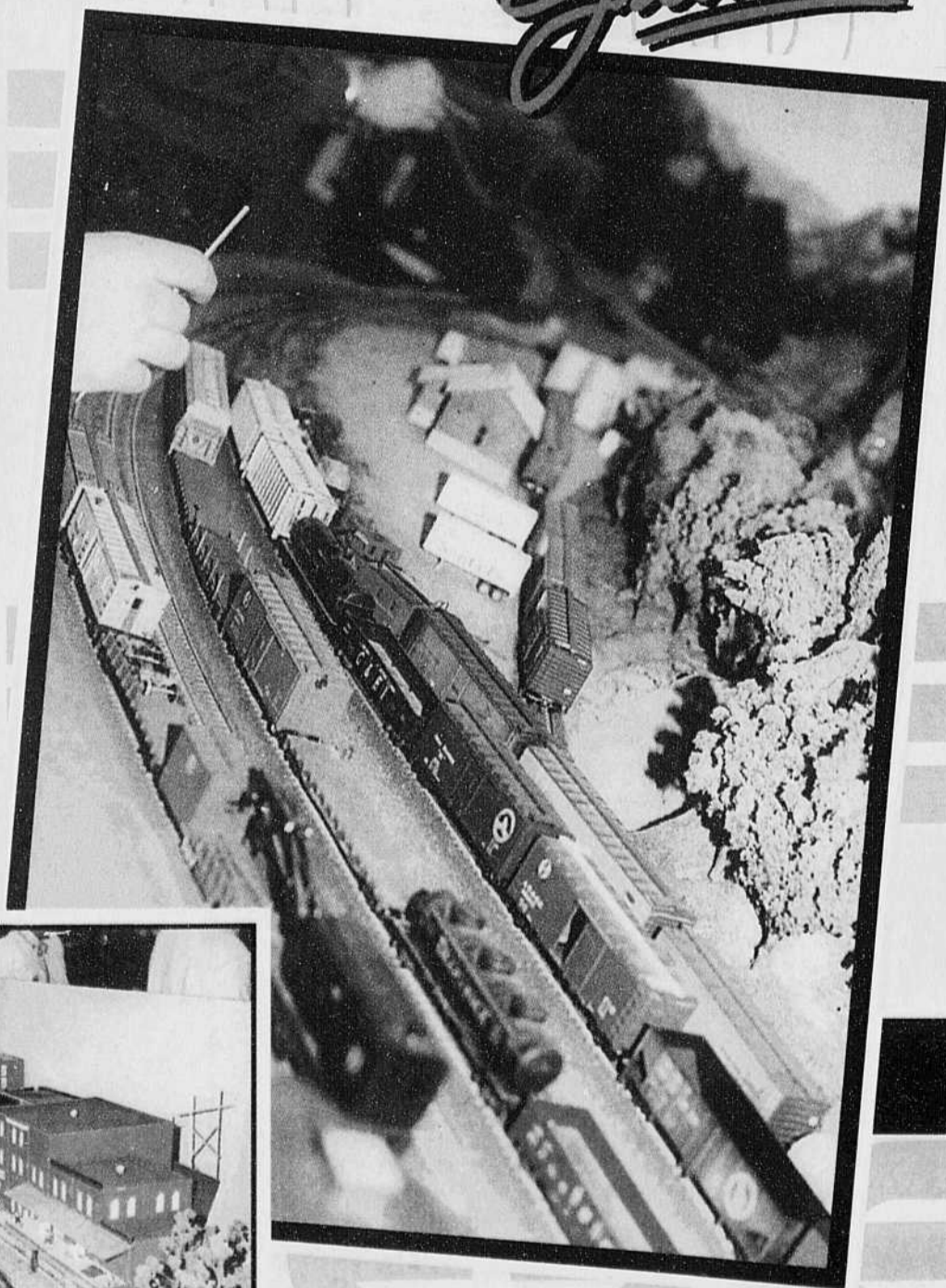
MAIL SEARS

Club des modélistes ferroviaires de l'Estrie



du jeudi 8 avril
au
dimanche 11 avril

Gratuit



3050, boul. Portland, Sherbrooke J1L 1K1 563-1907